



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 27 septembre 2022

Procès-Verbal N° 574

.....

CARNET NOIR :

**Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,**

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à Aline BLANC (Membre de la Commission d'Appel et des Règlements) suite au décès de sa maman.

INDEMNITES ARBITRAGE HORS PEREQUATION

Suite à la demande effectuée lors du stage des arbitres du 10 septembre de ne pas faire figurer leur adresse complète sur le reçu, la procédure suivante est mise en place à compter du 1^{er} octobre.

L'arbitre doit percevoir son indemnisation le jour du match.

Si le paiement n'est pas effectué :

L'arbitre informe le district par mail.

Le club devra transmettre au district pour le lundi, jour de réception au plus tard, de la semaine N+1 du jour du match, le chèque de règlement établi à l'ordre de l'arbitre, le district se chargeant de faire suivre le chèque à son bénéficiaire.

Si le lundi à N+1 le chèque n'est pas parvenu au district, ce dernier procédera au règlement de l'arbitre du montant prévu en l'imputant au club ainsi que des frais de dossier de 15€.

RAPPEL IMPORTANT AUX ARBITRES DECISION ASSEMBLEE GENERALE ETE 2021

Le reçu est sur le portail des officiels, c'est celui qui doit être utilisé. Si non remise de ce reçu le club peut refuser le paiement. Ce reçu doit être rempli correctement et lisible, (nom-prénom-commune de résidence-kilomètres-montant à régler).

Concernant l'adresse, vous pouvez ne noter que votre commune de résidence sans précision de l'adresse exacte.

LISTE DES HEUREUX BENEVOLES INVITES AU WEEKEND A CLAIREFONTAINE LES 1 ET 2 OCTOBRE 2022

CLUB ou COMMISSION	MME/M.	NOM	PRENOM
AS D'OYEU	M	JAYET	EVAN
FC BOURG D'OISANS	M	FOUR	MATTEO
FC VILLARD BONNOT	M	TAVEL	MAXENCE
MJC ST HILAIRE DE LA COTE	M	GAILLARD	ELIAM
FC VILLARD BONNOT	M	COSINHA SOUSA	FREDERIC

.....

Voeux et questions des clubs Assemblée Générale d'Hiver du District

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District , qui aura lieu le 19 novembre 2022, et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir pour le **30 septembre au plus tard.**

TRESORERIE DISTRICT

ERRATUM PV 573

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 17 septembre 2022

REVENTIN	U13N1
COTE ST ANDRE	U15D1
COTE ST ANDRE 2	U15D3
VILLENEUVE	U15D3
BOURBRE	U15D3
ENT. FC LIERS	U15D3

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 17 septembre 2022

ECHIROLLES 2 U13N1

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 24 septembre 2022

VALLEE DE L'HIEN 38 2	U15D3
GRESIVAUDAN 2	U15D3

FORFAIT GENERAL U20

Amende 90 €**Du 22 septembre 2022**

CHIRENS U20D2

FORFAIT GENERAL U15**Amende 68 €****Du 21 septembre 2022**

BOURBRE U15D3

AS MARTINEROIS U15D3

NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS**Amende 11 €****Du 24 septembre 2022**

VILLENEUVE U13N2

REVENTIN 2 U13N2

CLUBS NON A JOUR DE LEUR TRESORERIE**Liste des clubs non à jour de leur trésorerie au 15 Juin 2022****Article 17****17-4 – Situation du Club en début de saison :**

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club au relevé du mois de mai n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

549826 FUTSAL PONT DE CLAIX

533686 VOIRON ASP

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU

560227 AS FUTSAL SASSENAGE

564086 ACREE

564226 FUTSAL CLUB UNITED

581081 RACING CLUB ALPIN

581535 ARBRE DE VIE

582053 VIRIEU FUTSAL RC

590492 ETOILE FUTSA FONTAINE

609367 CATERPILLAR CO

611524 BELLEDONNE

611693 ENERGIE SPORT

664082 UMICORE

682488 ATSCAF

848046 RIVOIS FUTSAL

564225 FUTSAL CLUB DE VOREPPE (sous réserve d'encaissement)

553088 VIE ET PARTAGE (sous réserve d'encaissement)

582073 FUTSALL DES GEANTS (sous réserve d'encaissement)

Liste des clubs non à jour de leur trésorerie au 19 septembre 2022**Article 17****17-3 – Procédures et Sanctions :**

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet

le 3 Octobre 2022

526561 BIZONNES

527889 QUATRE MONTAGNES FC

554434 ROCHETOIRIN FC

582776 FC AGNIN

681077 FASSON AS

512948 JARRIE CHAMP (sous réserve d'encaissement)

523821 USVO (sous réserve d'encaissement)

520296 ABBAYE (sous réserve d'encaissement)

532966 MEYRIE FC (sous réserve d'encaissement)

560872 FF ECHIROLLES (sous réserve d'encaissement)

547135 POISAT AC (sous réserve d'encaissement)

561124 GROUP JEUNES BALMES LAUZES (sous réserve d'encaissement)

581454 FC PAYS VOIRONNAIS (sous réserve d'encaissement)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr